

SSIAP 2 – FORMATION INITIAL

Il s'agit d'une formation pour devenir Chef d'équipe de service de sécurité incendie.

Les chefs d'équipe des services de sécurité ont pour mission principalement le management de l'équipe de sécurité et la direction du poste de sécurité lors de sinistres.

Durée: 70.00 heures (10.00 jours) **Modalité:** Formation présentielle **Lieu, Tarifs & Dates des session:**

Disponible sur ads-paris.fr

Profils des stagiaires

- Cette formation s'adresse aux agents de sécurité diplômé d'un SSIAP 1 ayant été en poste 1607 au cours des 2 dernières années, et souhaitant devenir chef d'équipe des agents de sécurité.

Prérequis

- être titulaire de la qualification d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).
- avoir travaillé au minimum 1607 heures au cours des 2 dernières années au poste de SSIAP 1. (Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail)
- être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ;
 - sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;
- être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois. (Il n'existe pas de liste de médecins agréés, tout médecin peut valider le certificat.) Le modèle du certificat médical vous sera joint dans le mail de demande de devis ou d'inscription à la formation SSIAP 1.

Objectifs pédagogiques

- ☐ Veiller au respect de la sécurité du travail et à la formation du personnel en matière de sécurité incendie
- ☐ Manager les équipes de sécurité et diriger le poste de sécurité lors des sinistres

Contenu de la formation

- Rôles et missions du chef d'équipe
 - o gestion de l'équipe de sécurité
 - o management de l'équipe de sécurité
 - o organisation d'une séance de formation
 - o gestion des conflits
 - o évaluation de l'équipe
 - o information de la hiérarchie
 - o application des consignes de sécurité
 - o gestion des incidents techniques
 - o délivrance du permis feu
- MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE
 - o système de détection incendie
 - o système de mise en sécurité
 - o installations fixes d'extinction automatique
- HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE
 - o réglementation du Code du travail

- o commissions de sécurité et commission d'accessibilité
- Chef du poste central de sécurité en situation de crise
 - o gestion du poste central de sécurité
 - o conseil technique aux services de secours

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur SSIAP 2 ou SSIAP 3. Vous trouverez les infos formateurs sur notre site REVOLYS.FR

Responsable pédagogique

BOUSSETTA Nadia

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Différents matériel du poste de sécurité

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- ☐ Feuilles de présence.
 - Questions orales ou écrites (QCM).
 - Mises en situation.
 - Formulaires d'évaluation de la formation.
- Épreuve écrite: QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses multiples) - 40 min. Épreuve notée sur 20 une note inférieure à 12 ne permet pas la délivrance du diplôme
- Épreuve orale: Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie avec un temps de préparation de 15 min. Il pourra utiliser tous les supports existants qui devront être mis à sa disposition (tableau blanc ou papier, retro projection, vidéo projection) - 15 min. Épreuve évaluée apte/inapte
- Épreuve pratique: Exercice de gestion du PC en situation de crise (SSI de catégorie A en fonction). L'épreuve devra intégrer une dégradation du contexte avec au moins trois incidents ou anomalies. Le candidat remettra au jury sa main courante à la fin de l'épreuve - 20 min. Épreuve évaluée apte/inapte
- Remise de diplôme après réussite à l'examen (Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'épreuve orale et pratique)

Planning des formations

Le planning des formations est disponible sur notre site ads-paris.fr

Modalités de certification et qualité

Resultats attendus à l'issue de la formation

Réussite à l'examen final

Modalités d'obtention

Diplôme SSIAP 2

Details de la certification

Selon l'arrêté du 2 mai 2005

Indicateur de résultats

Résultats disponible sur notre site internet ads-paris.fr